Dates	Opérations
Formulation des demandes et accompagnement des agents	
Mardi 3 novembre 2026	**Ouverture de la plateforme ministérielle Info mobilité** accessible au 01 55 55 44 44
Mercredi 4 novembre 2026 (midi heure de Paris)	**Ouverture de l'application Siam** permettant la saisie des vœux de mutation
Mercredi 25 novembre 2026 (midi heure de Paris)	**Fin de la saisie des vœux** de mutation sur l'application Siam et **fermeture de la plateforme ministérielle Info mobilité**
Confirmation des demandes et transmission des pièces justificatives	
À compter du jeudi 26 novembre 2026	**Transmission par les services départementaux à chaque enseignant des confirmations de demande de changement de département** sur la messagerie électronique I-Prof
Jeudi 10 décembre 2026 au plus tard	Date limite d'**envoi** par les enseignants de leur **confirmation de demande de changement de département et des pièces justificatives** aux directions des services départementaux de l'éducation nationale (DSDEN) selon la modalité figurant sur l'entête de la confirmation de demande de changement de département
⚠ ***L'absence de transmission de la confirmation de demande au plus tard le 10 décembre 2026*** *entrainera automatiquement* ***l'annulation de la participation au mouvement interdépartemental*** *du candidat*	
Demandes de modification et demandes tardives	
Lundi 11 janvier 2027 au plus tard	Date limite de réception par les services départementaux (DSDEN) des **demandes tardives pour rapprochement de conjoints** ou des **demandes de modification de la situation familiale**
Phase de consultation des barèmes initiaux	
Mercredi 13 janvier 2027	**Affichage des barèmes initiaux dans Siam pour vérification par les enseignants**
Du mercredi 13 janvier au mercredi 27 janvier 2027	**Phase de demandes formulées par les enseignants de correction des barèmes initiaux** et **traitement des demandes par les services départementaux (DSDEN)** **Prise en compte des justificatifs RQTH tardifs**
Demande d'annulation de participation	
Mardi 2 février 2027 au plus tard	Date limite de réception par les services départementaux (DSDEN) des **demandes d'annulation de participation** (date d'envoi du courriel ou cachet de la poste faisant foi en fonction de la modalité définie sur le document)
Phase de publication des barèmes arrêtés	
Mercredi 3 février 2027	**Les barèmes sont arrêtés définitivement** par chaque DSDEN et visibles par les agents dans Siam. **Ils ne sont plus susceptibles d'appel**.
Résultats des opérations de mobilité interdépartementale	
Mercredi 10 mars 2027 (midi heure de Paris)	**Diffusion individuelle des résultats** aux candidats à la mutation
⚠ Les participants au mouvement recevront le mercredi 10 mars 2027 le résultat de leur demande de mutation par messagerie I-prof et par message sur leur téléphone portable s'ils ont indiqué un numéro valide dans Siam lors de la période de saisie des vœux	